

**Université du Québec à Montréal**  
**Département de Science Politique**  
**Hiver 2020**

<p><b>POL8303-20</b> <b>THÉORIES DES RELATIONS INTERNATIONALES</b> <b>MERCREDI 9 H 30 À 12 H 30 – COURS EN LIGNE</b></p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Professeur : Romain Lecler**

**Bureau : A-3420**

**Courriel : [lecler.romain@uqam.ca](mailto:lecler.romain@uqam.ca)**

**Téléphone : #4737**

**Heures de bureau : sur rendez-vous**

<p>Précisions sur le déroulement du cours dans le contexte sanitaire actuel :</p>
-----------------------------------------------------------------------------------

<p>- Les cours se dérouleront de manière synchrone.</p>
---------------------------------------------------------

<p>- Le lien zoom pour nous retrouver tout au long du trimestre est le suivant (un code d'accès sera communiqué sur Moodle) :</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p><a href="https://uqam.zoom.us/j/82789297092?pwd=aGpUdVI3NkhMZTZaTHNsR0N3azhkdz09">https://uqam.zoom.us/j/82789297092?pwd=aGpUdVI3NkhMZTZaTHNsR0N3azhkdz09</a></p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>- Les étudiant.es auront accès à Moodle à partir du 14 janvier 2021.</p>
-----------------------------------------------------------------------------

**DESCRIPTIF DU COURS**

Ce séminaire approfondit les connaissances acquises en relations internationales au cours du premier cycle. Il est structuré autour de la lecture approfondie de textes récents marquants en relations internationales et vise à discuter les théories qui leur sont associées.

Il a pour objectif de réviser des théories classiques – réalistes, néo-institutionnalistes, constructivistes, marxistes – déjà abordées au baccalauréat mais aussi d'introduire des courants théoriques et des objets nouveaux pour les étudiants, comme la sociologie des agents de l'international et de leurs pratiques, les études de genre, l'étude des migrations internationales, la politisation des organisations internationales, etc. Délibérément éclectique, le séminaire expose les étudiants à une très grande variété d'objets et de théories. Les discussions permettront d'évaluer les apports respectifs et les limites des différentes théories étudiées, mais aussi d'identifier leurs contradictions et leur complémentarité possible.

Exclusivement axé sur la discussion de groupe et le débat, le séminaire doit mener les étudiants à interroger les définitions concurrentes de la discipline et ses frontières, afin d'arriver *in fine* à se situer eux-mêmes et à positionner leur propre démarche de recherche au sein des relations internationales. Ce travail collectif de repérage théorique et épistémologique se double d'un travail de recherche individuel mené tout au long du trimestre.

## **OBJECTIFS ET DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE**

Ce séminaire vise à accompagner les étudiants de maîtrise dans l'élaboration théorique et méthodologique de leur problématisation de recherche pour leur mémoire de maîtrise.

Le cours s'articule autour de deux blocs au cours du trimestre. Le premier revient sur les fondamentaux théoriques et méthodologiques des relations internationales. Le second propose des ouvertures vers des courants, des débats et des objets contemporains et novateurs dans la discipline. Six formats différents de séances sont organisés à l'intérieur de ces deux blocs, afin de varier les perspectives sur les théories des relations internationales.

Le premier bloc est constitué de 6 séances qui suivent le cours d'introduction :

- Quatre séances sont centrées sur des enjeux classiques de la discipline : l'unité d'analyse des États en relations internationales, la notion d'hégémonie, l'autonomie des organisations internationales et la diffusion des normes.

- Deux séances sont consacrées aux méthodologies des enquêtes en relations internationales : l'une aux méthodes quantitatives et l'autre aux méthodes qualitatives.

Le deuxième bloc propose 6 séances d'ouverture dans des formats variés :

- Une séance est dédiée à la lecture et à la discussion d'un ouvrage classique de la discipline dans son intégralité sur les études de genre en relations internationales.

- Deux séances sont dédiées à des perspectives novatrices à la croisée des sciences sociales et des relations internationales : les « professionnels de l'international » et le « tournant pratique ».

- Une séance aborde l'enjeu des migrations à travers la lecture de l'ensemble des articles d'un dossier de revue.

- Deux séances proposent de débattre d'objets récents des théories des relations internationales : la mondialisation et les sexualités.

Enfin, la dernière séance est consacrée à la restitution des travaux de recherche effectués au cours du trimestre.

Le séminaire vise 3 types d'apprentissages pour les étudiants :

- Il forme les étudiants à la lecture structurée et efficace de textes scientifiques tels que des articles et des ouvrages de relations internationales. À l'issue du séminaire, les étudiants devront ainsi pouvoir s'orienter de manière autonome entre les grands courants et les principaux enjeux ou objets de la discipline. Ils seront aussi plus à même de développer une analyse critique de textes scientifiques en identifiant leur thèse, leurs principaux arguments, leurs résultats et les méthodes utilisées et en les confrontant les uns aux autres de manière systématique. Le cours privilégie pour cela des textes récents que les étudiants devront mettre en relation avec les théories classiques qu'ils ont abordées au premier cycle.

- Le séminaire est fondamentalement basé sur la participation active des étudiants. Il implique une préparation très rigoureuse de leur part, devant conduire à la discussion et à l'animation de débats. Il a l'objectif de former les étudiants à se positionner au cours d'une discussion collective par rapport à des théories, des concepts, des références et des courants de recherche concurrents (et parfois contradictoires) avec lesquels ils ne sont pas forcément familiers.

- Le séminaire offre enfin un accompagnement méthodologique comme propédeutique au mémoire de maîtrise. Outre deux séances méthodologiques enrichies d'exercices en classe, il implique la

réalisation d'un travail de recherche personnel empirique, sur un thème au choix, nécessitant la réalisation d'au moins une entrevue.

La participation au séminaire implique deux prérequis :

( $\alpha$ ) Les étudiants doivent être conscients qu'une majorité des textes de relations internationales sont publiés dans des revues anglophones : la maîtrise de la langue anglaise est donc un attendu indispensable de ce cours de maîtrise (même si l'accent sera également mis sur de nombreuses recherches publiées en français).

( $\beta$ ) La maîtrise des théories, grands débats et paradigmes classiques des relations internationales (en place avant les années 1990) est considérée comme acquise. Cependant, afin d'assurer la mise à niveau de l'ensemble du groupe-cours, des tests en ligne, qui ne comptent pas pour l'évaluation finale mais sont obligatoires, permettront aux étudiant.es de vérifier leurs connaissances tout au long du trimestre. Pour y répondre, réviser et approfondir vos connaissances, vous pouvez vous aider des références suivantes :

- Alex Macleod et Philippe Bonditti (dir.) (2019), *Relations internationales : Théories et concepts*, Montréal, Athéna éditions.
- Dario Battistella (2012), *Théories des relations internationales*, Paris, Presses de Sciences-Po.
- Guillaume Devin (2018), *Sociologie des relations internationales*, Paris, La Découverte.

## EVALUATION

5 travaux de synthèse et de problématisation sur les textes de la séance	35%
10 questions pour susciter un débat	10%
Participation aux débats et aux discussions	20%
1 travail de recherche avec une entrevue retranscrite	35%
13 tests de révision obligatoires	-

### **Travail de synthèse et de problématisation sur les textes de la séance : 35%**

Ce travail écrit est à envoyer au professeur pour 5 des 10 séances possibles, au choix des étudiants. Ce travail écrit contextualise les textes de la séance (actualité internationale, parcours de l'auteur, inscription dans un courant théorique, références et concepts utilisés), propose une problématique pertinente pour l'ensemble des textes à lire, synthétise les principaux apports et arguments des textes, identifie la manière dont ils s'articulent et repère leurs limites respectives.

#### Date-butoir :

- Ce texte doit être remis le jour précédent la séance (mercredi) **avant 19h**.
- Le texte doit obligatoirement être remis sur Moodle et ne sera pas évalué s'il est envoyé par courriel.
- Il est déposé uniquement sous forme d'un copier-coller sur Moodle (pas de dépôt de document texte).
- Il fait au maximum 900 mots (suivant le gabarit sur Moodle).
- Au minimum 5 travaux écrits sur les 10 possibles doivent être remis ; si plus de 5 travaux sont remis, seules les 5 meilleures notes sont retenues.

### **Questions pour le débat : 10%**

Le travail écrit s'accompagne d'une question à remettre pour en débattre en classe à partir des textes de chaque séance (soit 10 séances en tout une fois supprimées les 2 séances d'introduction et de conclusion et les 2 séances méthodologiques). La question n'est pas évaluée en tant que telle : 10 points sont automatiquement accordés si elle est déposée.

#### Date-butoir :

- Cette question doit être remise le jour précédent la séance (mercredi) avant 19h.
- Elle est déposée uniquement sous forme d'un copier-coller sur Moodle (pas de dépôt de document texte).
- Elle est rédigée clairement et simplement de manière à susciter un débat.
- 10 points sont automatiquement accordés pour chaque question déposée à temps (soit 100 points pour les 10 questions à soumettre). Une question doit donc être envoyée obligatoirement à toutes les séances, même en cas d'absence et même si le travail de synthèse n'est pas effectué.

### **Tests de révision**

- La remise des 10 questions pour le débat est conditionnelle à la réussite à 10 tests de révision.
- La remise du travail de session est conditionnelle à la réussite à 1 test initial de révision des connaissances fondamentales en RI et à 2 tests de révision des séances méthodologiques.

Ces 13 tests sont *de facto* obligatoires mais leur note ne compte pas pour l'évaluation finale.

### **Participation aux débats et aux discussions : 20%**

Les étudiants se verront demander, à chaque séance, d'intervenir pendant 3 à 5 minutes pour présenter différents aspects de chacun des textes à lire à chaque séance :

- une actualité en lien avec les textes qui permet de mieux comprendre le problème abordé,
- leur contexte (parcours intellectuel de l'auteur, inscription dans un courant, objets et méthodes),
- leur problématique et leurs principaux arguments,
- les principales références et concepts mobilisés,
- les critiques qu'on peut leur faire ou les pistes de réflexion qu'ils ouvrent.

Le reste du séminaire s'articulera autour de débats collectifs à partir des questions envoyées la veille par les étudiants.

La qualité de la participation (pertinence des interventions, capacité à s'insérer dans un débat, fréquence des interventions) est systématiquement évaluée.

### **Travail de recherche et entrevue retranscrite : 35%**

Le sujet est librement choisi par les étudiant.es mais il doit obligatoirement être en lien avec l'une des 3 séances portant sur (1) la diffusion internationale des normes ou (2) le genre dans les relations internationales ou (3) les professionnels de l'international. Il est attendu des étudiant.es qu'ils mobilisent les lectures et les discussions de ces trois séances pour élaborer leur bibliographie.

Ce travail de recherche implique obligatoirement la réalisation d'une entrevue. Il est donc conseillé aux étudiant.es de réfléchir en premier lieu à la personne avec qui ils pourraient réaliser leur entrevue, et d'orienter le choix de leur sujet en fonction de cette possibilité. L'entrevue devra être si possible enregistrée et dans tous les cas retranscrite et fournie à part. Les étudiant.es sont encouragés à discuter du choix de leur sujet avec le professeur avant la séance 7, lors de laquelle le sujet et le projet d'entrevue sont présentés en classe.<sup>1</sup>

Le travail de session délimite clairement un sujet, comporte une question de recherche, propose une argumentation pour y répondre, appuyée sur des références bibliographiques et des extraits commentés de l'entrevue effectuée. Il présente également l'intérêt et les limites méthodologiques d'une entrevue comme matériel empirique pour répondre à la question de recherche, et propose en conclusion d'autres pistes méthodologiques éventuelles pour enrichir l'argumentation et la réponse apportée.

La bibliographie comprend au maximum 10 références dont le contenu est obligatoirement mobilisé au cours de l'argumentation. Parmi ces 10 références, il doit y avoir des références d'une des 3 séances indiquées ci-dessus.

Seul le travail final sera évalué et noté (les présentations orales sont évaluées dans le cadre de la participation globale ; le dépôt du sujet du travail de session à la séance 7, d'un commentaire sur les lectures de la séance méthodologique à la séance 7 et de l'entrevue retranscrite à l'issue de la séance 15 permettent d'obtenir automatiquement 15 points).

---

<sup>1</sup> Dans le contexte sanitaire actuel, il est entendu que les entrevues pourront se dérouler par téléphone ou par visioconférence.

Dates-butoirs :

- Présentation du devis de recherche et du projet d'entrevue **lors de la séance 7.**
- Présentation orale des résultats du travail de recherche **lors de la séance 15.**
- Dépôt du travail écrit sur Moodle au plus tard le **dimanche qui suit la séance 15 :**
  - \* il est déposé en format Word uniquement.
  - \* il fait au maximum 5000 mots (hors l'entrevue retranscrite et la bibliographie, mais notes comprises).
  - \* l'entrevue retranscrite est déposée à part sur Moodle.

## PLAN DU COURS

### **1- Introduction. Présentation de l'organisation du cours. Discussion des modalités d'évaluation.**

### **2- Les États restent-ils l'unité d'analyse des relations internationales ? [débat classique n°1]**

- Robert Keohane, Joseph Nye (1971), "Transnational Relations and World Politics: an Introduction", *International Organization*, 25/3, p. 329-349.
- Alexander Wendt (1992), "Anarchy is what States Make of it: The Social Construction of Power Politics" *International Organization*, 46/2, p.391-410 [extrait]
- John Meyer, John Boli, George Thomas & Francisco Ramirez (1997), "World Society and the Nation-State", *American Journal of Sociology*, vol.103, n°1, p. 144-167 [extrait]
- Susan Strange (1996), *The Retreat of the State*, Cambridge University Press, chapitre 5, p.66-87.

*Test + Travail de synthèse + Question à débattre*

### **3- Définir l'hégémonie [débat classique n°2]**

- G. John Ikenberry and Charles A. Kupchan (1990), "Socialization and Hegemonic Power", *International Organization*, 44/3, p.283-315
- Seva Gunitsky (2014), "From Shocks to Waves: Hegemonic Transitions and Democratization in the Twentieth Century", *International Organization*, 68/3, p. 561-597.
- Bentley B. Allan, Srdjan Vucetic, and Ted Hopf (2018), "The Distribution of Identity and the Future of International Order: China's Hegemonic Prospects", *International Organization*, 72/4, p.1-31.

*Test + Travail de synthèse + Question à débattre*

### **4 Quelle autonomie pour les organisations internationales ? [débat classique n°3]**

- Michael Barnett & Martha Finnemore (1999), "The Politics, Power, and Pathologies of International Organizations", *International Organization*, vol.53, n°4, p. 699-732.
- Alexander Thompson (2006), "Coercion Through IOs: The Security Council and the Logic of Information Transmission", *International Organization*, n°60, p.1-34
- Lucile Maertens et Raphaëlle Parizet (2017), « On ne fait pas de politique ! » les pratiques de dépolitisation au PNUD et au PNUE, *Critique internationale*, n°76, p.41-60

*Test + Travail de synthèse + Question à débattre*

### **5- Les méthodes quantitatives en relations internationales [séance méthodologique n°1]**

- Vincent Tiberj (2016), « Chapitre 9 - Chiffrer le monde. Approches quantitatives et relations internationales », dans Guillaume Devin (dir.), *Méthodes de recherche en relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 177-192.

- Patricia Bromley, John W. Meyer, Francisco O. Ramirez (2011), "Student-Centeredness in Social Science Textbooks, 1970–2008: A Cross-National Study", *Social Forces*, vol.90, n°2, p.547-570.

*2 tests de révision du cours*

**6- Comment les normes se diffusent ? [débat classique n°4] – thème pour le travail de session**

- Martha Finnemore and Kathryn Sikkink (1998), "International Norm Dynamics and Political Change", *International Organization*, p.887-909 [extrait]

- Margaret Keck & Kathryn Sikkink (1999), article de synthèse tiré de l'ouvrage *Activists Beyond Borders: Advocacy Networks in International Politics*, Cornell University Press, p.1-13.

- Judith D. Kelley & Beth Ann Simmons (2015), "Politics by number: Indicators as social pressure in international relations", *American Journal of Political Science*, n°59/1, p.55-70.

- Charli Carpenter, Sirin Duygulu, Alexander H. Montgomery and Anna Rapp (2014), "Explaining the Advocacy Agenda: Insights from the Human Security Network", *International Organization*, n°68, p.449-470.

*Test + Travail de synthèse + Question à débattre*

**7- Les méthodes qualitatives en relations internationales [séance méthodologique n°2]**

- Delphine Alles, Auriane Guilbaud et Delphine Lagrange (2016), « L'entretien en relations internationales », dans Guillaume Devin (dir.), *Méthodes de recherche en relations internationales*. Presses de Sciences Po, p. 213-226.

- Marion Ink (2016), « Mener et retranscrire un entretien sociologique : trucs et astuces », [www.mastersociologie.hypotheses.org/3342](http://www.mastersociologie.hypotheses.org/3342)

- Héloïse Nez (2001), « Annexe 1 : Guide d'entretien », *Sociologie*, n°2/4

*Dépôt du devis de recherche et du projet d'entrevue + Présentation orale du devis (3-5 minutes)  
+ Question sur les textes lus*

**8- [Semaine de lecture]**

**9- Le genre dans les relations internationales [débat autour d'un ouvrage] - thème pour le travail de session**

- Cynthia Enloe (2014), *Bananas, Beaches and Bases*, Berkeley, University of California Press [lire l'introduction et au moins 2 chapitres au choix]

*Test + Travail de synthèse + Question à débattre*

**13- Les professionnels de l'international [ouverture] - thème pour le travail de session**

- Peter Haas (1992), "Epistemic Communities and International Policy Coordination", *International Organization*, vol. 46, n°1, p.1-35.



- Brooke Harrington & Leonard Seabrooke (2020), “Transnational Professionals”, *Annual Review of Sociology*, vol. 46, n°1, p. 1-19 (extrait).
- Yves Dezalay (2004), « Les courtiers de l'international. Héritiers cosmopolites, mercenaires de l'impérialisme et missionnaires de l'universel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 151-152, p. 4-35.
- Romain Lecler, Yohann Morival, Yasmine Bouagga (2018), « Pour une ethnographie des professionnels de l'international », *Critique internationale*, n° 81, p. 9-20.

Test + Travail de synthèse + Question à débattre

### **11- Le tournant pratique en relations internationales [actualité des RI]**

- Séverine Autesserre (2014), *Peaceland, Conflict Resolution and the Everyday Politics of International relations*, Cambridge University Press, chapitre 1 “Studying the everyday”, p.1-39 (extrait).
- Jérémie Cornut (2015), “To be a diplomat abroad: Diplomatic practice at embassies”, *Cooperation and Conflict*, n°50/3, p. 385-401.
- Vincent Pouliot (2017), *L'ordre hiérarchique international, Les luttes de rang dans la diplomatie multilatérale*, Presses de Sciences-Po, chapitre 4, p.127-162.
- Jonah Stuart Brundage (2018), “The Social Sources of Geopolitical Power: French and British Diplomacy and the Politics of Interstate Recognition, 1689 to 1789”, *American Sociological Review*, vol. 83, n°6, p.1254–1280 (extrait)

Test + Travail de synthèse + Question à débattre

### **12- « Corps migrants » [débat autour d'un dossier de revue]**

- Marie Bassi et Farida Souiah (2019), « La violence du régime des frontières et ses conséquences létales : récits et pratiques autour des morts et disparus par migration », *Critique internationale*, n°83, p. 9-19.
- Laurence Pillant (2019), « "Not in my cemetery ». Le traitement des corps de migrants morts à la frontière orientale de la Grèce", *Critique Internationale*, n°83, p.41-59.
- Valentina Zagaria (2019), « Une petite histoire au potentiel symbolique fort ». La fabrique d'un cimetière de migrants inconnus dans le Sud-Est tunisien », *Critique Internationale*, n°83, p.61-85
- Carolina Kobelinsky (2019), « Les traces des morts : gestion des corps retrouvés et traitement des corps absents à la frontière hispano-marocaine », *Critique Internationale*, n°83, p. 21-39.

Test + Travail de synthèse + Question à débattre

### **13 La mondialisation [ouverture]**

- Robert Gilpin (1976), “The Political Economy of the Multinational Corporation: Three Contrasting Perspectives”, *The American Political Science Review*, vol. 70, n°1, p.184-191.
- James N. Rosenau (1992), « Le Nouvel ordre mondial : Forces sous-jacentes et résultats », *Études internationales*, vol. 23, n° 1, p. 9-35.

- Saskia Sassen (2004), « Introduire le concept de ville globale », *Raisons politiques*, vol. 3, n°15, p.9-23.
- Armelle Choplin et Olivier Pliez (2016), « Des mondialisations plus discrètes. Vers une nouvelle géographie des échanges mondiaux », *laviedesidees.fr*, p.1-7

*Test + Travail de synthèse + Question à débattre*

#### **14 Les sexualités sont-elles un objet des RI ? [ouverture]**

- Francesca Romana Ammaturo (2015), “The ‘Pink Agenda’: Questioning and Challenging European Homonationalist Sexual Citizenship”, *Sociology*, n°49(6), p.1151-1166
- Stefan Vogler (2016), “Legally Queer: The Construction of Sexuality in LGBTQ Asylum Claims”, *Law & Society Review*, vol.50, n°4, p.856-889.
- Senthoran Raj (2017) “A/Effective Adjudications: Queer Refugees and the Law”, *Journal of Intercultural Studies*, n°38-4, 453-468

*Test + Travail de synthèse + Question à débattre*

#### **15- Présentations et discussion des travaux de recherche**

*- Présentation orale des résultats de la recherche et de l’entrevue*

*- Dépôt du travail de recherche sur Moodle avant le dimanche minuit suivant la séance 15*

## ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

## POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

**Pour plus d'information :**

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

**Pour obtenir du soutien :**

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs@uqam.ca

[www.tredepourelles.org](http://www.tredepourelles.org)

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : [514-987-3131](tel:514-987-3131)

## **CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)**

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

**Pour les étudiant.e.s** de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au [politique.cdp.fspd@uqam.ca](mailto:politique.cdp.fspd@uqam.ca)

**Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM**



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

**La liste non limitative des infractions est définie comme suit :**

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

**Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).**

Vous pouvez consulter sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca) des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.



## Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

### Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

### Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir [www.r18.uqam.ca](http://www.r18.uqam.ca)). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site [www.infosphere.uqam.ca](http://www.infosphere.uqam.ca) pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles:
  - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
  - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

### Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDJA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



# RÈGLEMENT

# 18

SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

**Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).**

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca). Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

**INFO**  
**SPHÈRE**

Infosphère est l'un de ces outils indispensables: un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.